

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport Aline Archimbaud

40 propositions pour l'accès aux soins des plus démunis

La FNCS a pris connaissance avec intérêt et satisfaction du rapport de la mission sur l'accès aux soins des plus démunis menée par Mme la sénatrice Aline ARCHIMBAUD. La FNCS se félicite des conclusions de ce rapport qui pointent avec précision les multiples obstacles auxquels sont confrontés les patients pour accéder à leurs droits et aux soins. Ce rapport insiste à juste titre sur le caractère multidimensionnel et cumulatif des facteurs d'exclusion et sur la réalité vécue par les personnes en situation de vulnérabilité ou d'exclusion. Il pointe la « triple peine » dont souffre une part sans cesse croissante d'habitants de notre pays.

Il fait la démonstration du rôle essentiel du tiers payant systématique dans l'accès aux soins des publics précaires.

La FNCS partage les 40 propositions concrètes qui sont faites, dont certaines reprennent celles que nous avons formulées lors de notre audition. La FNCS constate que nombre d'entre elles vont dans le sens d'une réelle réduction des inégalités sociales d'accès aux soins et faciliteront la tâche des personnels des centres de santé qui agissent pour permettre cet accès aux droits et aux soins : la **simplification des procédures**, la nécessité d'**aller chercher les publics concernés**, l'extension de la **CMU aux bénéficiaires de l'AAH et de l'ASPA**, la création de **PASS de ville**, la généralisation du **tiers payant** pour la médecine de ville pour les régimes obligatoires et complémentaires, un parcours de soin garanti **sans dépassement d'honoraires**, la substitution du paiement à l'acte par un **forfait pour les professionnels de santé et les structures** prenant en charge des personnes en situation de précarité.

La FNCS tient à saluer la proposition de « **Soutenir les centres de santé et favoriser une meilleure couverture du territoire** » qui reconnaît la pertinence et l'efficacité des centres de santé dans l'accès au soin des plus démunis et la nécessité d'augmenter le maillage territorial de ces structures. Cette proposition rejoint d'ailleurs l'une des grandes orientations de la stratégie nationale de santé présentée par Mme Marisol TOURAINE et qui concourt à la mise en place d'un service public territorial de santé.

La FNCS se tient prête à accompagner les actions du gouvernement permettant une mise en œuvre concrète de ces recommandations, notamment dans le cadre de l'actuel débat sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2014 qui va débiter prochainement au parlement.

Il y a en effet une réelle urgence !

Consultez le rapport d'Aline ARCHIMBAUD en cliquant [ICI](#)

Contacts :

Dr Richard LOPEZ, Président de la FNCS : president@fncs.org - 06 08 28 40 81

Dr Hélène COLOMBANI, Secrétaire générale de la FNCS - 06 16 60 20 74